

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez BONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Tailbout, 40.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Avril 1878.

### QUE SERA DEMAIN ?

Sous ce titre, M. de la Valette publie les considérations suivantes :

« L'affirmation d'une prétendue NEUTRALITÉ de la Turquie dans la lutte qui va s'engager entre l'Angleterre et la Russie ressemble à toutes les déclarations d'intentions pacifiques qui précèdent toujours la guerre.

« Le maintien de cette neutralité serait absolument insensé.

« Il est tout aussi raisonnable de prétendre que le gouvernement turc vient de concentrer cent mille hommes et continue, avec une fiévreuse activité et de grandes dépenses, les préparatifs de ses armements dans l'intention de combattre les Anglais qui viennent sauver l'empire ottoman.

« Comment ne pas voir que la formation du nouveau ministère, affectant des intentions de neutralité, n'a d'autre but que d'endormir la Russie et de l'empêcher de prendre des mesures d'occupation, qui, d'ailleurs, précipiteraient l'attitude hostile de la Turquie avec l'appui de la flotte anglaise ?

« Comment croire que le ministère britannique a pu engager les vaisseaux anglais dans la mer de Marmara sans avoir pris secrètement toutes les assurances, toutes les garanties nécessaires pour avoir la certitude qu'ils n'y resteront pas prisonniers ?

« Il est évident que cette flotte serait dans la situation la plus critique si elle avait à lutter contre les feux croisés de toutes les batteries, de toutes les forteresses qui hérissent les côtes d'Europe et d'Asie dans la mer de Marmara, et surtout dans les deux canaux du Bosphore et des Dardanelles.

« C'est avec le consentement de la Turquie que la passe si dangereuse des Darda-

nelles vient d'être récemment franchie par la flotte anglaise ;

« C'est avec le consentement de la Turquie que des officiers anglais ont déjà secrètement débarqué près de Gallipoli, et que ce passage sera bientôt occupé en commun par les deux alliés secrets ;

« C'est avec le consentement du nouveau ministère turc que l'Angleterre prend toutes les dispositions pour occuper, dans la mer de Marmara et dans les deux passages d'entrée dans la mer Noire et de sortie dans la Méditerranée, les divers points stratégiques indispensables pour le succès de la campagne contre la Russie.

« L'occupation de Gallipoli et des forteresses d'Europe, sur les Dardanelles, par les Russes, ne saurait maintenant arrêter la marche de la flotte anglaise.

« Les Anglais, victorieux des Russes dans la mer Noire, s'inquiéteraient fort peu de l'occupation des Dardanelles par quelques troupes russes, et c'est par terre, en débarquant au-dessus de Gallipoli, qu'ils dégageraient le passage, en s'emparant des forteresses occupées par les Russes, ce qui leur serait d'ailleurs facile, en disposant de la côte d'Asie avec le concours des Turcs.

« Dans peu de jours, la flotte anglaise s'engagera dans le Bosphore de Thrace et sera secondée par les cent mille musulmans qui sont concentrés près de Constantinople.

« La flotte anglaise n'a rien à redouter de la Russie dans la mer Noire, et la présence de cette flotte dans ces eaux va bientôt causer à la Russie les plus grands préjudices :

« C'est la destruction successive de la marine russe dans ces mers, c'est la capture des bâtiments marchands, c'est l'incendie de tous les chantiers de construction navale, c'est le bombardement des ports les plus riches, et c'est peut-être une éventualité plus grave encore.

« Si l'Autriche se décide à soutenir l'Angleterre et à couper la retraite aux armées russes engagées dans la Roumélie, ces armées se trouveront cernées entre les Autrichiens, les Turcs et les Anglais et forcées de

se rendre prisonnières avant même d'avoir pu être délivrées par la Prusse.

« La rapidité des mouvements, la prise de possession des points stratégiques les plus importants exerceront sur les résultats de cette campagne une influence décisive. Il faut donc s'attendre d'un jour à l'autre à recevoir par le télégraphe la nouvelle du premier coup de canon.

« Aussitôt que le premier coup de canon anglais sera tiré contre la Russie, on verra tout à coup en Turquie le plus grand enthousiasme remplacer le découragement le plus profond.

« L'étendard du Prophète sera déployé, et grâce aux subsides de l'Angleterre, grâce au concours des officiers anglais, l'armée turque pourra reprendre avec avantage l'offensive contre la Russie.

« Est-il possible de dire à quel moment la Russie sera forcée de demander elle-même la réunion du Congrès et de remettre aux puissances réunies le soin de régler les conditions de la paix ? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser ; l'intervention de l'Autriche, puis ensuite celle de la Prusse, peuvent d'ailleurs singulièrement compliquer les événements.

« Et personne ne peut prévoir avec certitude ce que deviendrait un si vaste incendie ; personne ne peut dire quand, et par qui, et dans quelles conditions cet incendie peut être éteint, comment serait remaniée la carte de l'Europe et du nord de l'Afrique, comment la paix générale pourrait être signée en donnant satisfaction à toutes les puissances.

« Ce sont peut-être les événements européens les plus graves du siècle qui vont se dérouler. . . . »

Avec l'Europe entière nous faisons des vœux sincères pour le maintien de la paix entre l'Angleterre et la Russie.

Avec l'Europe entière nous espérons qu'elles auront, l'une et l'autre, la sagesse de sacrifier leurs dissentiments particuliers aux intérêts généraux de l'humanité et de la ci-

vilisation. Mais à l'heure actuelle personne ne pourrait affirmer que nous ne sommes pas à la veille de voir éclater sous nos yeux une guerre terrible.

La France ne sera pas mêlée à cette guerre. Elle se tiendra sagement, prudemment, à l'écart du terrible conflit qui, après avoir entraîné la Russie et l'Angleterre sur les champs de bataille, peut compromettre la paix sur d'autres points de l'Europe et jusque dans les lointaines contrées de l'Asie. Mais la plus vulgaire prudence ne nous fait pas moins un devoir de fortifier l'esprit de l'armée.

La force d'une armée n'est pas seulement dans le nombre des hommes, des chevaux et des canons, dans la tactique des généraux, dans la science des officiers, dans l'expérience des soldats. Ce sont là sans doute des conditions essentielles de la puissance militaire d'un grand Etat ; mais ce ne sont pas les seuls éléments de cette puissance, et si les volontaires de la première République n'avaient pas eu d'autres qualités, la France aurait peut-être cessé d'être la France.

L'amour de la patrie, le sentiment du devoir, le culte du drapeau, l'esprit de discipline, la soumission à la hiérarchie, doivent passer dans l'armée avant la forme du gouvernement, cette forme de gouvernement fût-elle la forme républicaine. Le patriotisme et l'opinion sont deux choses absolument distinctes l'une de l'autre. On peut être un sincère républicain et un mauvais patriote.

Est-ce que les bataillons de marche qui, pendant le siège de Paris, sous le gouvernement de la Défense nationale, s'en allaient faire des manifestations démagogiques sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avaient l'ombre même d'un but patriotique ? C'était, à ce point de vue, de très-mauvais citoyens, et, cependant, ils se prétendaient excellents républicains.

C'est une aberration des plus funestes que de demander au soldat qui fait l'exercice, à l'officier qui est de faction, au général qui dirige la manœuvre, de prouver qu'avant tout ils sont franchement répu-

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE VAL DORMANT

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

(Suite.)

Dans la froide saison, il avait coutume de porter un bonnet de fourrure terminé par une queue de renard flottante, et dès qu'on apercevait de loin cette crête formidable qui dominait son petit escadron, on frémissait, on se serrait, bonnes gens ! les uns contre les autres ; il semblait qu'on eût à redouter une attaque de soldats ennemis.

Cependant on ne s'expliquait pas bien toute cette peur, car personne n'ignorait que Brom Van-Brunt avait beaucoup plus de malice que de méchanceté.

Il est vrai que parfois, à minuit, sa troupe, passant au galop sur les sentiers pierreux, frappant aux portes des fermes, criant et poussant des hurras comme une bande de Cosaques du Don, effrayait les pauvres vieilles réveillées en sursaut ; et l'on sait qu'il n'est pas prudent, si l'on veut se conserver en bonne réputation, de troubler ainsi le sommeil des vieilles femmes.

Par bonheur, les jeunes filles avaient plus d'indulgence pour les folles équipées de Brom Van-Brunt, et l'on en voyait une preuve bien remarquable au moment où Ichabod s'avisait de rêver mariage et fortune.

La jolie Katrina, la perle du val Dormant, avait touché le cœur de ce farouche héros ; il lui parlait souvent, la regardait plus souvent encore, et quoique sa manière de « faire la cour, » brusque et rude, ne ressemblât guère à ce qu'on a coutume d'appeler de ce doux nom, Katrina ne montrait nullement qu'elle en fût ni inquiète, ni chagrine ; si bien que l'on murmurait tout bas que vraisemblablement Brom Van-Brunt ne perdrait pas sa peine.

Il est au moins certain que ses fréquentes visites avaient été un signal de retraite pour tous les poursuivants de la belle héritière : personne ne se souciait de se mettre en travers de cet amour, et le dimanche soir, quand on voyait le cheval de Brom Van-Brunt attaché à un anneau devant la porte de Van-Tassel, on n'avait garde, amoureux ou non, de franchir le seuil de la ferme ; on hâtait le pas sans chercher à attirer l'attention sur soi ; on allait causer ailleurs.

Tel était le rival que le pauvre Ichabod Crane s'était mis en tête de vaincre.

Un homme plus fort aurait craint la concurrence et un homme plus sage y aurait de suite renoncé.

Mais il y avait dans la nature du jeune maître d'école un heureux mélange de qualités qui peuvent quelquefois triompher de la force ; il était doué de volonté, de persévérance et de flexibilité.

Il méditait longtemps ; il suivait ses pensées aussi loin qu'il leur plaisait d'aller : sa faiblesse le réduisait, il est vrai, à s'incliner parfois sous la plus légère pression ; mais un instant après, houp ! il était aussi droit et portait la tête aussi haute qu'auparavant.

Entrer en lice ouverte contre Brom Van-Brunt eût été de tous les partis à prendre le plus maladroit : autant eût valu souffler de la bouche contre un vent d'orage.

Ichabod fit donc ses avances d'une façon tranquille et doucement insinuante.

Sous le couvert de son caractère de maître de chant, il était autorisé à venir fréquemment à la ferme, et personne ne pouvait songer à deviner ses projets, même à l'intérieur de la ferme.

Baltus Van-Tassel était une âme facile et indulgente ; il aimait sa fille mieux que sa pipe, et il avait une haute confiance dans sa petite raison.

De son côté, la respectable M<sup>me</sup> Van-Tassel avait assez à faire de surveiller et de gouverner sa basse-cour, sans se mettre martel en tête pour chercher à deviner les idées de tous ceux qui entraient à la maison ou en sortaient.

La bonne femme allait, venait, s'agitait tout le

jour, et filait le soir ; l'honnête Baltus fumait, en donnant ses ordres ou en observant les exploits d'un petit guerrier de bois qui, les deux mains armées de deux épées, combattait courageusement le vent sur le pinacle de la grange.

Pendant ce temps, Ichabod s'évertuait à rendre mille petits services à Katrina ou à captiver son attention en lui racontant des histoires merveilleuses, près de la source, sous les grands arbres.

Katrina écoutait en souriant, même en rêvant ; et bientôt on aurait pu remarquer, ô prodige ! ô triomphe de l'esprit sur la force brutale ! que l'invincible Brom Van-Brunt, la terreur de la vallée, perdait de jour en jour plus de terrain.

Il devenait soucieux, silencieux ; on ne voyait plus son cheval aussi souvent attaché à la porte le soir du dimanche.

Ses regards flamboyaient quand ils rencontraient la maigre personne du précepteur.

Chaque jour on s'attendait à quelque provocation de sa part.

Ah ! s'il eût été possible d'engager une dispute, de faire naître un prétexte, une occasion de lutte corps à corps ! mais Ichabod était sur ses gardes : il ne se faisait aucune illusion sur la supériorité physique de son adversaire ; puis il avait quelquel soupçon d'avoir entendu Brom murmurer « qu'il ploierait le maître d'école en quatre comme un habit, et le déposerait sur l'un des rayons de sa

blicains. Est-ce qu'on leur demandera aussi, devant l'ennemi, avant de commander le feu, qu'ils fassent acte de républicanisme? Un soldat, un officier, un général qui préféreraient la Monarchie à la République, mais qui ont le mépris de la mort et le sentiment du devoir et qui aiment leur pays et Dieu, sont mille fois préférables à d'ardents républicains comme ceux qui, pendant le siège de Paris, ne savaient que manifester en dehors des remparts, et qui refusaient de marcher, hors de l'enceinte, contre l'armée allemande.

Ne nous forcez pas, avec vos excitations à l'indiscipline et à la désobéissance, à nous rappeler que, si le ministre de la guerre et de l'intérieur de 1870, hors de Paris, a été animé de sentiments patriotiques dont nous ne voulons contester ni l'ardeur, ni la sincérité, il lui a manqué d'autres qualités spéciales qui eussent été plus utiles à la défense nationale que l'éloquence d'un Démosthène ou d'un Mirabeau.

D'ailleurs, est-ce que M. Gambetta, qui donnait alors à des généraux plus expérimentés que lui des ordres à contre-sens, aurait souffert que son autorité fût discutée? Cependant de qui tenait-il son mandat? De lui-même. Il a fait ce qu'il a pu, il a fait ce que pouvait faire un avocat plus initié aux mouvements de l'art oratoire qu'aux secrets de l'art militaire. Nous ne lui reprochons pas de s'être quelquefois trompé comme ministre de la guerre.

Mais ce que nous ne pourrions plus pardonner ni à M. Gambetta, ni à personne, c'est qu'en pleine paix, en plein gouvernement régulier, en plein calme, lorsqu'on n'a plus pour soi l'excuse de la fièvre du patriotisme et de l'imminence du danger, on vint volontairement, froidement, désorganiser moralement l'armée par des atteintes que l'on porte à l'esprit de discipline.

Est-ce que désormais il ne pourra plus y avoir un seul soldat puni, un seul officier révoqué de son grade, un seul général disgracié, sans que la gauche en fasse aussitôt une affaire politique?

Est-ce qu'à l'avenir tous les indisciplinés, tous les révoltés de l'armée seront inviolables, du moment qu'ils auront affiché avec ostentation leur républicanisme? Alors, il faut la licencier, ce sera plus simple. La France saura du moins qu'elle n'a plus aucune force militaire et, comme le prétend le journal de M. Gambetta, elle se consolera de tout en se disant qu'elle est en République, ce qui équivaut à tous les biens et à toutes les gloires.

Seulement, quoique en République, n'ayant plus d'armée, la France sera si bien à la merci de l'Europe, qu'elle ne pourra pas longtemps jouir en paix et en liberté des fruits de son travail.

## Chronique générale.

Les Chambres se réuniront lundi prochain, 29 avril; mais là n'est pas l'intérêt;

salle d'étude.

Et vraiment cet Hercule était homme à faire une mauvaise plaisanterie de ce genre, laquelle eût été en réalité fort ridicule.

Donc Ichabod redoublait d'attention sur sa langue, sur ses gestes, sur sa physionomie: il avait la douceur d'un ange, la réserve innocente d'un adolescent: il était insensible aux allusions, invulnérable aux railleries; rien n'arrivait à troubler sa paix et sa sérénité.

Persuadé que jamais ce soupirant subtil ne se laisserait attirer en champ clos, Brom tint conseil avec ses amis, et le résultat de leur entretien fut qu'à la ruse il fallait opposer la ruse.

Il s'ensuivit que bientôt Ichabod devint l'objet des persécutions les plus fantastiques qu'eût jamais endurées aucun citoyen du val Dormant.

Un jour, son école s'empressait tout à coup d'un nuage de fumée si épaisse que le maître ne pouvait plus voir ses élèves; un autre jour, à son retour de la promenade, il trouvait tout son mobilier sous dessus dessous, encore que l'on n'eût pas même rompu le lien d'osier ni renversé les pieux appuyés sur les volets.

Vers la nuit, on entendait des gémissements, des plaintes sortir de tous les angles de la vaste salle, et l'on eût dit que l'école était devenue le lieu de réunion de tous les sorciers du pays.

Cependant ces mystifications et cent autres de

le mercredi suivant, 4<sup>er</sup> mai, aura lieu par le Maréchal de Mac-Mahon, entouré des ambassadeurs, des ministres, des corps constitués et des représentants de toutes les administrations, l'inauguration solennelle de l'Exposition. — Et, pour Paris, comme pour la France, c'est là l'intérêt sérieux et capital qui prime toutes les autres questions intérieures.

Deux nouvelles exécutions se préparent. Le *Télégraphe* annonce que l'élection de M. Paul de Cassagnac à Condom sera invalidée, ainsi que celle de M. le duc Decazes à Puget-Théniers. — Parbleu!

On lit dans le *Journal du Loiret*:

« L'autorité militaire, aidée de l'autorité judiciaire, recherche les auteurs de l'indiscrétion qui a fourni à un journal du Midi la circulaire du ministre de la guerre à la gendarmerie, tout en altérant le texte de la pièce.

» Depuis quelques années, on a eu, dans tous les ministères, à regretter que des fonctionnaires trahissant l'un de leurs premiers devoirs professionnels, aient ainsi livré des documents « confidentiels » à la publicité. Or, si ce genre de révélation peut avoir sous tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, les inconvénients les plus graves pour l'administration et les plus préjudiciables à l'intérêt du pays, il en est ainsi, à plus forte raison, pour des pièces qui émanent du ministère de la guerre.

» Il y a là un danger sérieux dont plusieurs collègues du général Borel sont aussi préoccupés que lui, nous dit-on. On assure que la question a été examinée dans le conseil des ministres et qu'on a reconnu la nécessité de mettre ordre à ces abus de confiance. »

Les amis de M. Scheurer-Kestner, forcés de reconnaître que sa lettre n'a aucun fondement, que l'incident de Belfort n'a pas de portée politique et que l'interpellation échouera, ont résolu de soulever une question générale à propos de l'armée territoriale. Les journaux de la gauche ont reçu de leurs inspirateurs l'avis de chercher et de signaler toutes les espèces « d'incident » qu'ils pourront trouver, au sujet de l'armée territoriale et de ses cadres.

On annonce la mise à l'étude d'un projet de loi destiné à provoquer une révision des grades de l'armée territoriale. Ce travail effectué, les grades concédés deviendraient, sauf les cas prévus et spécifiés par la loi, la propriété des titulaires, qui ne pourraient plus à l'avenir être révoqués par une simple décision du ministre de la guerre, sans qu'un conseil spécial en eût fait la proposition au ministre.

La délégation de la commission d'enquête électorale est arrivée à Nice, où elle a été

même nature n'étaient point ce qui pouvait décourager Ichabod et le forcer à quitter le pays.

Les mystères fantastiques, tout en effrayant un peu, n'étaient même point pour lui sans quelque charme.

Brom vit qu'il fallait avoir recours à d'autres expédients.

Il saisit toutes les occasions de tourner en ridicule le maître d'école.

Par exemple, il avait un vilain chien pelé, auquel il apprit à hurler de la façon la plus burlesque, et il le présenta chez la jolie Katrina, à titre de concurrent d'Ichabod dans l'art d'enseigner le plain-chant.

La belle ne se défendit point de rire; mais Ichabod eut l'esprit de faire comme elle, et Brom en fut pour ses frais.

Quelques semaines s'écoulèrent ensuite sans autre incident: Brom méditait, pendant ce temps, un nouveau stratagème.

Un jour d'automne, Ichabod, distrait et rêveur, était assis sur le tabouret élevé d'où il dominait, dans son docte royaume, tous ses petits sujets.

Sa main droite brandissait nonchalamment son sceptre, la férule traditionnelle; mais la verge de justice reposait devant lui sur trois clous, contre le mur. Sa table était couverte d'articles de contrebande et d'armes défensives prohibées, pommes à demi rongées, canonnières, toupies,

reçue par le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, et a tenu immédiatement séance à la préfecture.

Le soir, MM. Varambon, Laussedat et Albert Joly ont assisté, au Théâtre-Français, dans la loge préfectorale, à la représentation des *Bourgeois de Pont-Arcy*.

Les commissaires sont descendus à Nice, à l'hôtel... *Royal*; ils ont dû se rendre le lendemain à Puget-Théniers pour procéder à l'enquête sur l'élection du duc Decazes.

Le prince de Galles avait fait prévenir avant-hier qu'il arriverait à Paris hier vendredi, à six heures du matin, venant de Londres.

La princesse de Galles et le prince royal de Danemark viendront rejoindre Son Altesse Royale le 4<sup>er</sup> mai.

— L'ex-roi et l'ex-reine de Naples, voyageant sous le nom de comte et de comtesse de Castro, ont débarqué mercredi à Calais. Ils sont partis pour Paris par le train-poste de minuit.

— Le comte de Collabiano, aide de camp du prince Amédée de Savoie, a retenu des appartements au Grand-Hôtel, pour Son Altesse Royale qui arrivera à Paris le 30 avril au matin.

## Etranger.

Le *Tagblatt*, de Berlin, publie les renseignements suivants:

« On dit dans les cercles bien informés qu'il n'est plus du tout question de convoquer une Conférence préliminaire en vue de fixer le programme du Congrès.

» Le cabinet de Berlin se montre complètement passif en présence des difficultés actuelles. Il n'a pas conseillé à la Russie d'accepter les conditions de l'Angleterre et est encore moins disposé à fournir des garanties concernant les événements qui peuvent se produire. En d'autres termes, il n'y a absolument rien de fait jusqu'à présent. »

Saint-Petersbourg, 26 avril.

Le mieux survenu dans l'état du prince Gortschakoff se soutient, mais sans que toute inquiétude soit encore dissipée.

On lit dans l'*Indépendance belge*:

« A plusieurs reprises, il a été question, dans ces derniers temps, d'un projet d'abdication du roi Guillaume III des Pays-Bas. Les bruits qui ont couru à ce sujet ont déjà été démentis. Ils reparassent maintenant, et cette fois on les rattache au prochain mariage du prince Henri avec la princesse Marie de Prusse. Non-seulement Guillaume III, comme son aïeul Guillaume I<sup>er</sup>, renoncerait à la couronne dans un avenir plus ou moins rapproché, mais le prince héritier Guillaume renoncerait, de son côté, volontairement, à succéder à son père. Quant au second fils de Guillaume III, le prince

Alexandre, il se trouve dans un état de santé qui ne lui permettrait guère de songer à supporter le poids du gouvernement. » De cette façon, la couronne passerait à la ligne collatérale de la maison de Nassau, dont le prince Henri est le chef en sa qualité de frère du roi. »

Nous n'avons pas à commenter cette nouvelle sur laquelle aucuns renseignements particuliers ne nous sont parvenus. Nous ne la reproduisons même qu'en en laissant toute la responsabilité à l'*Indépendance belge*.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.

Avant-hier, à trois heures et demie, comme deux jours auparavant, le maréchal de Mac-Mahon est arrivé accompagné du ministre de la guerre. M<sup>me</sup> de Mac-Mahon et nombre de personnages politiques avaient déjà pris place dans la tribune d'honneur.

On remarquait beaucoup d'officiers supérieurs en uniforme et en tenue de ville. C'était la seconde journée essentiellement militaire.

A deux heures et demie ont commencé les courses au galop, pour chevaux de tout âge et de toutes nationalités, montés par des officiers en uniforme ou par des gentlemen.

Cette course offrait beaucoup d'intérêt. L'honneur de l'armée y était engagé, et il faut avouer que l'épreuve a été très-satisfaisante.

Deux chevaux seulement sur trente-sept qui ont couru ont refusé de sauter; les autres, parfaitement montés, ont franchi très-bravement les douze obstacles dont leur route était semée.

Le Maréchal a pris un vif intérêt à cette course, il est resté très-peu assis. Il suivait très-attentivement toutes les péripéties des épreuves.

Parmi les chevaux qui ont le plus excité l'enthousiasme, il faut noter le n<sup>o</sup> 46, *Fantasia*, jument alezan montée par M. Musard, lieutenant au 4<sup>e</sup> dragons, qui a fait tout le parcours avec une prodigieuse vitesse; le n<sup>o</sup> 43, *Matheo*, cheval alezan doré, monté par M. Guiraud, lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, et le n<sup>o</sup> 32, qui a obtenu le 3<sup>e</sup> prix.

Voici quel a été le résultat:

Courses au galop, cinq prix, 2,450 fr.: distance, 3 tours, 1,200 mètres, 12 obstacles. 1<sup>re</sup> catégorie, chevaux de tout âge et de toutes nationalités, montés par des officiers en uniformes ou par des gentlemen:

1<sup>er</sup>, *Lansquenot*, à M. Bouillier de Saint-André; 2<sup>e</sup>, *La Gauloise*, à M. des Mares, sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers; 3<sup>e</sup>, *Marmiton II*, à M. le vicomte A. de Canisy; 4<sup>e</sup>, *Sauvage*, à M. de Lestapis, lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment de hussards; 5<sup>e</sup>, *Pomme d'Api*, à M. Proust.

M. de Cahouët, lieutenant à l'Ecole de cavalerie de Saumur, a gagné, pour sa part, trois prix sur les cinq qui ont été décernés.

M. le général Borel, ministre de la guerre, a distribué les prix.

leçons mal apprises.

L'instinct des écoliers est infailible; ils savaient bien, le malicieux! que maître Ichabod ne pouvait plus se montrer sévère, et qu'edt-il même voulu ressaisir les rênes de son autorité, il n'en aurait plus eu le temps.

(A suivre.)

## Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

LUNDI 29 avril 1878.

Une seule représentation donnée par des Artistes de Paris, sous la direction de M. Saint-Omer (du Vaudeville).

Le grand succès du théâtre du Vaudeville.

## Les Bourgeois de Pont-Arcy

Comédie nouvelle en 5 actes, de M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

Les principaux rôles seront remplis par M. Angelo et M<sup>me</sup> Riga, de l'Odéon; M. Edouard Georges, des Bouffes; M<sup>me</sup> C. Baret, du Vaudeville, et M. D. Lafaye, des Variétés.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

A cinq heures, on a commencé à se retirer avec la plus grande difficulté, tellement l'affluence était considérable. La Société hippique a dû être fort satisfaite de sa journée.

Un journal dit qu'à la précédente journée de courses militaires du concours hippique, MM. de Gontaut et de Gratteloup, sous-maitres de manège à Saumur, ont été les vainqueurs.

#### CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Lundi prochain, les exercices de l'adoration perpétuelle auront lieu dans la chapelle de N.-D. des Ardilliers.

Voici l'ordre et l'heure de ces exercices :  
Dimanche soir, à 6 heures 1/2, vêpres, sermon, bénédiction et exposition du T.-S. Sacrement.

Lundi matin, 1<sup>re</sup> messe à 6 heures, 2<sup>e</sup> à 7 heures, 3<sup>e</sup> à 8 heures, messe solennelle à 9 heures.

Le soir, vêpres, sermon, salut du T.-S. Sacrement à 7 heures.

La prédication sera faite, le dimanche et le lundi, par M. l'abbé Thomas, curé de Genes.

Le mariage du vicomte d'Autichamp avec M<sup>lle</sup> de Nieuil, nièce du maréchal de Mac-Mahon, a été célébré, mercredi, au château de la Bretonnière, commune de Chalandray (Vienne).

La famille du vicomte de Beaumont d'Autichamp compte parmi ses ancêtres d'Amblard de Beaumont, qui signa la réunion du Dauphiné à la France, en qualité de premier ministre du dernier dauphin du Viennois, et aussi le redouté baron des Adrets.

M. le maréchal de Mac-Mahon n'a pu réaliser le projet qu'il avait conçu d'assister au mariage de sa nièce.

M. Patrice de Mac-Mahon, chargé de l'y représenter, est arrivé à Poitiers dans la nuit du 23 au 24, par l'express de 2 heures, et a trouvé, à la gare, un coupé qui l'a conduit à Chalandray.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers.

La marine et l'armée comptaient à cette fête de nombreux représentants.

Le témoin du marié était l'amiral de Fayolle, celui de la mariée, le marquis Carl de Mac-Mahon, sous-lieutenant à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

#### L'AFFAIRE DE LA RUE POLIVEAU

Paul Lebiez, étudiant en médecine complice de Barré dans l'affaire de la rue Poliveau, a déjà subi avec succès trois examens de fin d'année, et il était sur le point de prendre sa neuvième inscription. D'après le *Figaro*, il était très-connu au quartier Latin, où il fréquentait le café *Jules César* : il professait des idées fort avancées ; il avait été choisi par le poète Hippolyte Buffenoir comme gérant du nouveau *Père Duchêne*, qui devait paraître ces jours-ci. L'arrestation de Lebiez a forcément retardé l'apparition de ce journal.

Enfin, dit une autre feuille, une particularité curieuse à relever au sujet de Lebiez, c'est que le 12 de ce mois, c'est-à-dire très-peu de temps après l'assassinat de la femme Gillet, ce jeune homme, qui se vantait d'être libre-penseur, aurait fait, rue d'Arras, une conférence publique sur le « Darwinisme et l'Eglise », fait qui témoigne chez son auteur d'une liberté d'esprit bien surprenante dans de si terribles circonstances.

Nous apprenons que l'ouvrier typographe Demay, d'Angers, a été mis en liberté avant-hier. Sa femme est maintenue en état d'arrestation.

Les deux assassins paraissent plus calmes, Lebiez surtout ; Barré, auquel incombe l'initiative du crime, est dans un abattement profond.

Depuis son départ de la rue Hauteville et la découverte des débris rue Poliveau, Barré passait son temps avec Lebiez rue des Fossés-Saint-Jacques, 3.

Voyant tout découvert, d'après ce qu'il lisait dans les journaux, il rentra rue Rochebrune pour se suicider avec une préparation chimique ; mais, au moment de verser le contenu du flacon dans un verre, sa concierge, suivie de M. Clément, frappait à sa porte, en lui disant qu'on le demandait. Il cacha le flacon dans la poche de son paletot. Le flacon a été retrouvé.

L'enterrement de la femme Gillet doit avoir lieu aujourd'hui ; le fils Gillet et la femme Grand, loueuse de voitures, la plus ancienne amie de la victime, se chargent des

funérailles. Le corps partira de la Morgue, une messe sera dite à Notre-Dame. L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin ; les premiers débris ont été enterrés au cimetière d'Ivry.

#### LE MANS.

On lit dans la *Sarthe* d'avant-hier :

« Signe de la prospérité promise par MM. Dufaure et de Marcère.

» Il y a peu de temps, la crise industrielle et commerciale forçait une importante filature de Saint-Mars-la-Brière de se mettre en liquidation.

» Aujourd'hui, au Mans, dans le quartier du Pré, un établissement du même genre est obligé de prendre une mesure semblable. Les ouvriers doivent, ce soir, quitter l'usine. »

#### MAMERS.

On lit dans le *Journal de Mamers* :

« Depuis quelques jours, une rumeur aussi grave qu'inattendue circulait en ville.

» On disait que M. G..., préposé en chef de l'octroi, était accusé de détournements de certains fonds au préjudice de la ville et à son bénéfice tout naturellement.

» Une enquête, soulevée à la suite de dénonciations, semble établir, sauf preuves contraires, la culpabilité de G...

» De son côté le parquet, averti, a fait arrêter le prévenu jeudi soir, à la nuit, et conduire à la prison de Mamers.

» On parle de fonds détournés, d'entente avec quelques personnes pour, moyennant récompense, frustrer la ville de sommes importantes.

» La justice est saisie de l'affaire et chacun comprendra notre discrétion. »

#### NIORT.

Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest* :

« Le quartier de Ribray, à Niort, a été vivement impressionné, samedi dernier, par un accident dont les suites ont eu les conséquences les plus malheureuses. Le jeune Périnet, âgé de 10 ans, s'amusa à se faire balancer à un fil de fer dont les extrémités étaient solidement attachées à deux grosses pierres formant l'entablement d'une barrière située à l'entrée d'une pièce de terre dont les murs de clôture ne sont pas très-élevés. Le mouvement imprimé au fil de fer par cet enfant, ainsi que le poids de son corps, firent descendre une de ces pierres qui, peu d'instant après, se détacha et tomba sur le malheureux enfant, qui eut la poitrine écrasée. La mort a été instantanée. »

— Un ancien facteur de la poste à Niort, le sieur Chataigner, qui avait été envoyé au bureau de Surgères, a pris la fuite, après s'être emparé d'une lettre chargée contenant 4,200 fr.

#### Théâtre de Saumur.

M. SARDOU. — *Les Bourgeois de Pont-Arcy*.

C'est lundi prochain que sera donnée à Saumur, par des artistes parisiens, une représentation de l'œuvre nouvelle de M. Victorien Sardou, *les Bourgeois de Pont-Arcy*, dont l'apparition au Vaudeville, il y a deux mois à peine, fut un véritable événement théâtral.

Il y a vingt-quatre ans bientôt que M. Sardou a pour la première fois abordé la scène : c'était en 1854. Le 15 mai 1860 il donna au Gymnase les *Pattes de Mouches*, et le 16 novembre 1861, au Vaudeville, *Nos Intimes*. Nous ne citons que les plus importants de ses premiers ouvrages.

Les seize années qui se sont écoulées depuis *Nos Intimes* ont été pour M. Sardou une période de triomphes presque non interrompue : les *Ganaches* et les *Vieux Garçons*, la *Famille Benoiton* et *Nos bons Villageois*, *Patrie* et *Rabagas*, *Andréa* et *Ferréol*, *L'Oncle Sam* et *Dora*, pour ne citer que les principales de ses œuvres, ont contribué chacune pour leur part à grandir le nom de ce travailleur infatigable et à lui conquérir partout une incontestable popularité.

A l'heure actuelle, le nom du jeune académicien est porté dans tous les coins du monde par les cent voix de la renommée.

Sans avoir la profondeur philosophique de M. Alexandre Dumas fils, ou l'élégance littéraire de M. Emile Augier, M. Sardou n'en est pas moins un esprit original, un observateur remarquable et un écrivain distingué ; il possède un sens critique d'une

grande finesse, une faculté d'assimilation très-développée, une puissance comique (*vis comica*) exagérée parfois dans son expression, mais presque toujours irrésistible dans ses effets, une érudition profonde et par-dessus tout l'instinct inné et l'expérience la plus complète des choses du théâtre.

Dédaignant les sentiers battus, M. Sardou a eu cette bonne fortune ou plutôt ce talent de créer un genre nouveau, une sorte de pièce éclectique qui n'est pas la grande comédie, qu'on ne peut ranger dans la classe du drame ou du vaudeville et qui tient pourtant des trois à la fois ; car, tandis qu'il se rapproche de la première par la finesse des aperçus et la verve caustique du dialogue, il emprunte aux deux autres l'exagération habituelle des caractères, la violence des situations et souvent aussi l'in vraisemblance des moyens.

De même que ces orfèvres renommés du moyen âge qui ciselèrent dans le mystère de l'atelier quelque chasse merveilleuse ou quelque garde d'épée royale, et dont chaque œuvre nouvelle surpassait encore les précédentes en richesse et en fini, de même M. Victorien Sardou poursuit sa tâche depuis vingt ans, et chacune de ses productions renferme, en outre des qualités déjà acquises dans les autres, quelque mérite nouveau, quelque trouvaille dramatique, et la devise dont il pourrait signer ses pièces, à l'exemple des joyaillers d'autrefois, devrait être : *Toujours mieux !*

*Les Bourgeois de Pont-Arcy* sont assurément l'ouvrage le plus complet de M. Sardou. L'analyse de tout ce que ces cinq actes contiennent d'études de mœurs, de détails finement observés, de mots d'esprit, d'allusions politiques, le récit de la puissante intrigue qui s'y déroule, avec des allures tour à tour simples, émouvantes, passionnées, sublimes, tout cela nécessiterait un volume, et pourtant tout cela est posé, suivi, condensé avec tant d'art, que le public reste suspendu d'un bout à l'autre de la pièce aux lèvres des acteurs, que l'intérêt, toujours grandissant, arrive sans cris, sans violence, sans mort d'homme à son paroxysme, grâce à cette science scénique dont l'auteur a le secret.

L'action se passe donc à Pont-Arcy, petite ville située n'importe où, sur une ligne de chemin de fer et à quatre heures de Paris. Pont-Arcy, comme toute ville de province, se divise, au point de vue topographique, en ville haute ou vieille ville, ville basse ou ville neuve, et faubourg. A chacun de ces quartiers correspond une population d'un caractère bien tranché. La vieille ville appartient à la noblesse qui constitue ce qu'on appelle la *société*, le faubourg renferme les classes ouvrières, et le centre, embelli, rebâti, élargi, est habité par la bourgeoisie et le haut commerce. Inutile d'ajouter qu'il y a scission complète entre la ville haute et la ville basse, et qu'entre la vieille aristocratie et les négociants enrichis du quartier neuf s'élève une barrière infranchissable.

Or, nous nous trouvons à Pont-Arcy à l'époque récente des changements de fonctionnaires, des élections législatives et des candidatures officielles. Pont-Arcy est le foyer de la discorde. Le maire, M. Trabut, ancien marchand de cuirs et millionnaire, est dominé par sa femme, dont la beauté est célèbre dans tout l'arrondissement. M<sup>me</sup> Trabut, qui se fait habiller à Paris, qui a fait venir son mobilier de Paris, dont la maison peinte et dorée n'est désignée dans la ville que sous le nom de la *maison rose*, M<sup>me</sup> Trabut, disons-nous, tient le haut du pavé ; mais il ne suffit plus à son ambition d'être maîtresse, elle veut que son mari soit député, afin qu'elle ait une raison pour habiter Paris, et c'est elle qui fait et défait les professions de foi de son époux, dont les opinions politiques passent successivement par toutes les couleurs, suivant les nécessités de la situation.

Mais nous ne voulons pas raconter la pièce nouvelle de M. Sardou, car il nous faudrait plusieurs colonnes ; contentons-nous de dire que le succès des *Bourgeois de Pont-Arcy* est dû surtout à la supériorité de l'élément dramatique. Cette partie de l'œuvre est traitée avec une délicatesse et un talent hors ligne ; elle renferme des scènes exquises, qui peuvent, à bon droit, passer pour des modèles de naturel, de grâce et de sentiment et qui égalent, si elles ne les surpassent, les meilleures inspirations du fécond écrivain.

Nous sommes certain qu'il y aura foule, lundi soir, pour voir les *Bourgeois de Pont-*

*Arcy* ; tout le monde voudra faire connaissance avec les intéressants et amusants personnages, — excellents types provinciaux, — d'autant plus qu'ils seront représentés par des artistes distingués appartenant à différents théâtres de Paris.

#### Faits divers.

L'*Impartial* de Boulogne-sur-Mer raconte que le nommé N..., de Boulogne, appelé en 1874 à faire partie de contingent, parvint à se faire remplacer moyennant une somme de 4,800 fr. par un de ses amis de Tingry qui avait déjà fait deux congés.

Comment celui-ci, qui n'était pas âgé de moins de 39 ans, est-il parvenu à se faire passer à son arrivée au corps pour un jeune homme de 21 ans ? c'est ce que nous ne saurions trop comment expliquer, dit le même journal.

Toujours est-il qu'il fit cinq années de service à la place et sous le nom de N... dont il avait pris tous les papiers et qui, pendant ce temps-là, vivait paisiblement dans ses foyers. Le congé achevé, le remplaçant revint à Boulogne, toutes les pièces militaires adressées à N... lui furent remises, et ce n'est que bien longtemps après (il y a un mois environ) que le subterfuge fut découvert.

Le remplaçant a pris la fuite. Quant au remplacé, il est entre les mains de la justice. N... doit passer prochainement aux assises sous l'inculpation de faux en écriture, puis en conseil de guerre pour substitution d'homme, et enfin il devra faire son congé.

Un triste événement s'est passé, le jour de Pâques, à Epinal.

Un soldat de chasseurs à cheval, du nom de Dorin, pris subitement de folie furieuse, par suite d'excès de boissons, jetait la terreur dans la ville en parcourant les rues, brandissant son sabre, attaquant les passants. Il se précipita vers un jeune chasseur à pied nommé Trinquenaux et lui passa son sabre au travers du corps ; le malheureux, frappé au cœur, expira aussitôt.

Ce fou furieux frappait les personnes, les portes, les arbres, tout ce qu'il rencontrait. Le commissaire de police et ses agents accoururent avec le poste du théâtre, mais le chasseur faisait le moulinet avec son sabre et rendait l'arrestation impossible en blessant plusieurs soldats. Il parvint cependant encore à s'échapper, et ce ne fut que devant le péristyle du théâtre que, malgré les coups de sabre qu'il envoyait de tous côtés, il fut enfin arrêté par un sieur Colin, aubergiste, aidé par un sergent-major des chasseurs à pied.

Un vieux soldat de cavalerie, alourdi par quelques petits verres d'eau-de-vie, essaya vainement de remonter sur son cheval. A chaque effort, il appelle un nouveau saint du calendrier :

— Saint Paul, viens à moi ! saint Pierre, aide-moi ! saint Michel, pousse-moi !

Enfin, d'un suprême élan, il s'enlève et il retombe de l'autre côté.

— Doucement donc, cria-t-il en se relevant, pas tous à la fois !

Pour les articles non signés : P. GODET.

VILLE DE NAPLES. — Les obligations de l'Emprunt 1868, sorties du tirage du 4<sup>er</sup> mars et le coupon à l'échéance du 1<sup>er</sup> mai 1878, ainsi que les obligations de l'emprunt 1875 sorties au tirage du 1<sup>er</sup> avril et le coupon à l'échéance du 1<sup>er</sup> mai 1878, sont payables sans aucune retenue à partir de ladite date :

Pour l'Emprunt 1868, chez MM. Erlanger ;

Pour l'Emprunt 1875, chez M. Oppenheim.

Les coupons des obligations de l'Emprunt 1877 échéant le 1<sup>er</sup> juillet prochain seront payés, sans aucune retenue, à raison de :

40 francs par obligation entièrement libérée,

Et 6 fr. 75 par obligation libérée de 225 francs :

Chez Berthier frères, 99, rue de Richelieu,

Et au Crédit Général français.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE

26, rue d'Orléans, 26

PRIX FIXE

SAUMUR

## HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

GRANDE MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1878

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de vêtements des plus nouveaux genres et d'une coupe des plus modernes.

Tous les articles étant faits exclusivement pour cette maison, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, de la solidité et surtout du bon marché.

En prévision de la prochaine Exposition, le propriétaire de cet établissement a traité de très-forts achats, ce qui lui permettra de vendre à des prix sans précédent et dans d'aussi bonnes conditions que les premières maisons de Paris.

**CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR JEUNES GENS ET ENFANTS**

Modèles les plus nouveaux et les plus variés, vendus à des prix qui défient toute concurrence.

HABILLEMENTS PREMIÈRES COMMUNIONS, DEPUIS 19 FR.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE PUBLIQUE**

DE

**MATÉRIEL DE FERME**

Le dimanche 5 mai 1878, à midi,

A la ferme de Mortefond, à Distré.

On vendra : Deux tarares, trois barattes et ustensiles de laiterie, chaudrons, charrette à bœufs, jougs, courroies et chaînes d'attelage, rouelles, rouleaux, vieilles charrues, essieux, cercles de roues, cuve à lessive, cordages de pressoir, trieur Vachon, ferrailles et autres objets. Au comptant et dix centimes par franc en sus pour les frais. (214)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMÉLIORER,

**OU A LOUER**

Pour le 24 juin 1879,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 49, actuellement occupée par M. Garreau, négociant.

S'adresser à M<sup>me</sup> THIFFOINE-ROTTIER, propriétaire à Saumur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (122)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

LA FERME

**DE LA RICHARDIÈRE**

Entre les Rosiers et Longué,

Joignant l'Authion, contenant huit hectares.

S'adresser audit notaire. (31)

**A VENDRE**

**UN DUC PRESQUE NEUF**

Avec siège mobile devant et derrière.

S'adresser, 44, rue Beaurepaire.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1879,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, place de la Bilange, occupée par M. Lecoq, horloger.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, successeur de M. ROBINEAU. (106)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, successeur de M. ROBINEAU.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE

**BELLE ET GRANDE MAISON**

Avec écurie et remise,

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 99, près l'hôtel d'Anjou.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, et, pour visiter les lieux, à M. ODOUARD, à l'hôtel d'Anjou. (62)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE;

1<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;

2<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.

S'adresser, pour traiter, à M. SARGET, rue Saint-Lazare, ou à M. CLOUARD, notaire. (135)

**A LOUER**

**LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE**

A Nantilly,

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves pouvant servir au commerce des vins;

Services d'eau et de gaz; Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.

Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.

S'adresser à l'Usine à Gaz.

**A AFFERMER**

Pour la Toussaint 1879,

A prix fixe ou à moitié fruits,

**LA FERME**

**DE LA FRESNAYE**

Commune de Cléré (Indre-et-Loire),

Contenant 50 hectares de terres labourables et 12 hectares de prés, avec un cheptel de beaux bestiaux, à la disposition du fermier.

S'adresser à M. CADIEU, propriétaire audit lieu de la Fresnaye, par Cléré, et à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (136)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Pour cause de changement de domicile.

A Saumur, sur la place Saint-Pierre,

Le mardi 30 avril 1878 et jours suivants, à midi précis,

**D'UN MOBILIER**

Consistant en :

Grande quantité de linge de corps et de ménage, batterie de cuisine en cuivre et fer battu, chaises, tabourets, tables, commodes, buffets, huches, vaisselle, verres, lit, vieilles faïences, outils divers et trois échelles; Un fauteuil antique et un vélocipède;

Plusieurs voitures à main; Une bascule et ses poids, et deux fléaux;

Un piano et beaucoup de musique. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (212)

**A LOUER**

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> HERBAULT, notaire à Saint-Léger, canton des Trois-Moutiers (Vienne), demande de suite un principal clerc. Bons appointements.

**MAISON DE CONFIANCE**

**FILS FER GALVANISÉS**

Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSEUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, n° 28, à Saumur. (88)

**DÉPOT**

**DES FORGES DU BERRY**

**SPÉCIALITÉ**

**DE FILS GALVANISÉS**

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., n° 16.

Toutes les bottes portent une étiquette avec cette inscription : Fil fer du Berry. (237)

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchard, demande un jeune homme comme apprenti.

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulailers, Paisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.—Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Saumur, imprimerie de P. GODET